



Préavis du Comité de Direction de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade

**Demande d'un crédit extrabudgétaire d'un montant de
CHF 102'083.00 pour la pose d'éléments modulaires
sur le site scolaire de Begnins pour la rentrée d'août
2020-2021**

Préavis N°01/2020

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Préambule

Le Comité de Direction de l'AISE a l'avantage de soumettre à votre approbation une demande de crédit extrabudgétaire pour la pose de trois classes en éléments modulaires provisoires sur le site scolaire de Begnins pour la rentrée 2020-2021.

Situation actuelle

Conformément à l'article 22 alinéa 16 des statuts de l'AISE « approuver le plan d'occupation des locaux scolaires proposé par la Direction de l'établissement », la Direction de l'Esplanade nous a présenté, en février 2020, un document « Rapport sur les besoins en locaux », que vous trouverez en annexe.

Ce rapport explique dès la page 6 « Nos besoins pour la rentrée 2020-2021 », à savoir les besoins en locaux, selon la Direction scolaire pour l'avenir de l'établissement primaire et secondaire de Begnins-l'Esplanade. Il permet de constater qu'il manque trois classes pour les élèves du secondaire pour la rentrée prochaine 2020-2021.

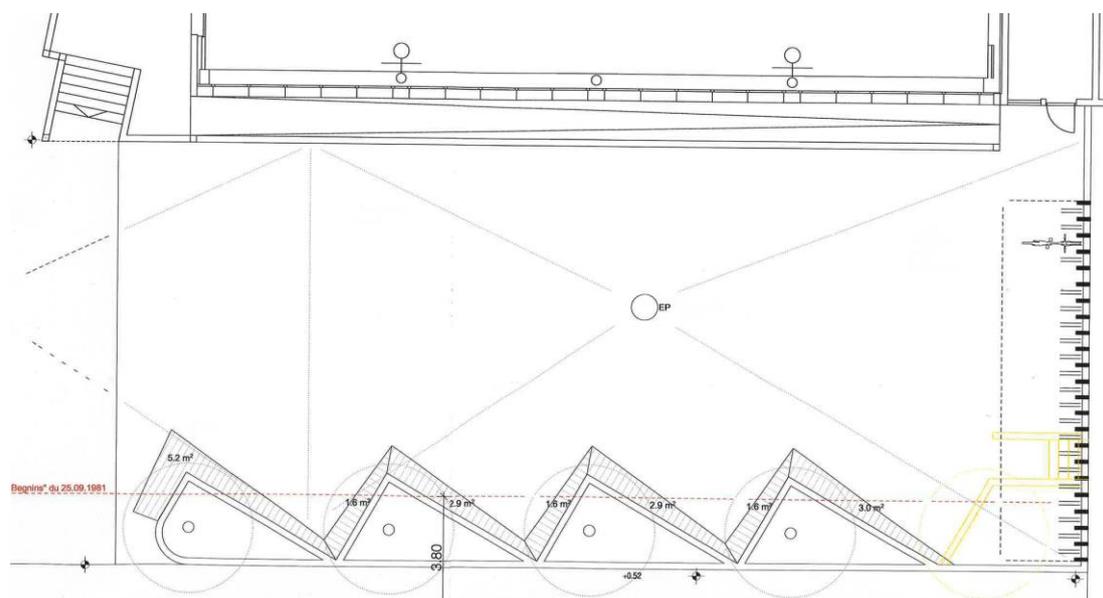
L'urgence d'une solution rapide a fait valider au Comité de Direction, parmi les diverses hypothèses étudiées, celle de la pose en éléments modulaires provisoires de trois salles de classe sur le site de Begnins.

Parmi les diverses solutions étudiées, celle-ci présente le plus d'avantages dans sa mise en œuvre de par sa rapidité et son coût financier. Le Comité de Direction de l'AISE la soumet à votre approbation.

Descriptif du projet

La location d'éléments modulaires représentant trois salles de classe d'environ 68m², est la solution la plus rapide à mettre en œuvre.

En effet, leur installation se situerait devant la salle de gym de l'Esplanade. Voir plan ci-dessous.



Il est à préciser que dans sa lettre datée du 10 mars 2020, la Commune de Begnins nous a confirmé son accord de principe pour la pose d'éléments modulaires de manière provisoire devant la salle de gymnastique. Cet emplacement présente les avantages suivants : localisation très proche de l'école, donc une synergie avec les activités scolaires, pas de pose de sanitaires, pas de pose de point d'eau car les élèves pourront profiter de la proximité avec les bâtiments existants.

Les éléments modulaires que nous vous proposons sont isolés et conformes aux réglementations en vigueur.



GETAZ MIAUTON
 Ensemble de 12 Containers C30 BE 100 EI 60
 RAL 9002
 1 Escalier avec passerelle

Le Comité de Direction favorise une location prévue sur une durée de trois ans plutôt qu'un achat. L'installation de ces trois classes est provisoire en attendant de trouver des solutions plus pérennes sur le site de Begnins. Il s'agira d'étudier les emplacements les plus pertinents pour les futures constructions scolaires en tenant compte des besoins en locaux nécessaires dans une vision à long terme.

De par sa localisation, cette installation représente malgré tout un coût avantageux car il n'y a pas besoin de créer de nouvelles arrivées d'eau et autres canalisations. Il faudra néanmoins installer l'électricité.

Coût financier total pour 3 ans

Location totale (36 mois x Fr. 5'160.00)	CHF	185'760.00
Installations transport, mise en place et démontage	CHF	32'200.00
Architecte, mise à l'enquête et permis de construire	CHF	12'000.00
Installation électrique (estimation)	CHF	5'000.00
Installation Informatique wifi (estimation)	CHF	6'000.00
Paratonnerre / mise à terre (estimation)	CHF	5'000.00
Divers et imprévus 10%	CHF	<u>24'600.00</u>
Total HT	CHF	270'560.00
TVA 7,7%	CHF	<u>20'833.00</u>
TOTAL TTC	CHF	<u>291'393.00</u>

Vous trouverez ci-dessous la répartition des charges par année avec les frais inhérents au montage en 2020 et au démontage prévu en 2023 :

Année 2020 :	CHF	102'083.00
Année 2021 :	CHF	66'580.00
Année 2022 :	CHF	66'580.00
Année 2023 :	CHF	56'150.00

La demande du crédit extrabudgétaire que le Comité de Direction de l'AISE a l'avantage de soumettre à votre approbation ne porte que pour l'année 2020 soit un montant de **CHF 102'083.00**.

En cas d'acceptation de ce préavis, les montants des années 2021, 2022 et 2023 susmentionnées seront portés sur les budgets de fonctionnement de l'AISE.

Financement

Le financement de la location de ces modulaires ainsi que les frais inhérents (électricité et nettoyage), seront imputés sur la ligne 520.3161.02 « Location modulaires Begnins » (à créer) du compte de fonctionnement.

En conclusion :

A la lecture du rapport de la Direction de l'Esplanade de février 2020 et au vu de l'évolution de l'école et de la démographie, la pose de ces éléments modulaires provisoires sur le site de Begnins nous permettra de pallier le manque de classes pour la prochaine rentrée scolaire.

Ainsi délibéré par le Comité de Direction dans sa séance du 13 mars 2020 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal :

Le Conseil Intercommunal

- Vu le préavis n°01/2020. Demande d'un crédit extra budgétaire pour la pose d'éléments modulaires sur le site scolaire de Begnins pour la rentrée 2020-2021 ;
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission des constructions scolaires ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

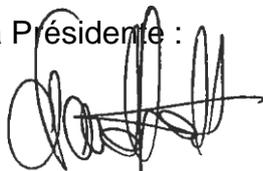
Décide

- D'octroyer un crédit extrabudgétaire de **CHF 102'083.00** pour la pose d'éléments modulaires sur le site scolaire de Begnins pour la rentrée 2020-2021.
- De financer ce crédit extra budgétaire sur la ligne 520.3161.02 Location modulaires Begnins (à créer), du compte de fonctionnement.
- De poster aux budgets des années 2021, 2022 et 2023 les montants suivants :
 - Année 2021 : CHF 66'580.00.
 - Année 2022 : CHF 66'580.00.
 - Année 2023 : CHF 56'150.00.

Begnins, le 1^{er} avril 2020.

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht

Annexe : rapport de la Direction février 2020 – Besoins en locaux